

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 07.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023294

Entité de publication



Commune de Chamoson - Constructions, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Demande d'autorisation de construire - Remplacement d'une véranda par une construction à ossature bois, Chamoson

Titre du projet de construction

Remplacement d'une véranda par une construction à ossature bois

Numéro pour consultation eConstruction

5fbd23b7

Requérant(e)

Alexis Burgdorfer

Auteur(e) de plans

Carole Boillat

Auteur(e) de plans - Entreprise

Carole Boillat Architecture

Parcelle

Parcelle 8585, No Folio 29, Lieu-dit Tsavé

Coordonnées

2'583'288 1'117'237

Propriétaire

Alexis Burgdorfer

Propriétaire

Isabelle Sarah Burgdorfer

Propriétaire

André Cément Burgdorfer

Propriétaire

Sylvie Burgdorfer

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone faible densité

Dérogation(s)

à la pente du toit

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au guichet du service des constructions de la commune de Chamoson, les jours ouvrables de 8h00 à 11h30.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Chamoson

Chemin Neuf 9

1955 Chamoson

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026